

Dynamic Multi Fund

30/11/2025



Caracteristiques du fonds d'assurance

Nom Dynamic Multi Fund

 Date de création
 01/03/2022

 ISIN
 BE6333126934

Devise de référence EUR

Gestionnaire P&V Group

Valeur nette 29,59

Type de profil Neutre
Frais de gestion 1,25%

Caracteristiques du fonds sous-jacent

Nom

Shelter UCITS Dyn Multi IA

EUR Acc

Date de création 14/04/2022

ISIN LU2439543393

Devise de référence EUR

Gestionnaire

Shelter Investment Management

SFDR ART. 8

Volatilité -

(max) frais gestion 0,35%

Classe de risque



L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS basée sur les cinq dernières années (ou du fonds sous-jacent)

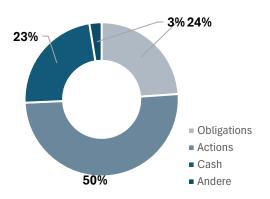








Composition



Cours



Répartition géographique actions

-	

Europe

Amérique du nord

16,84%

18.82%

62,26%

E E

Type d'obligations

Entreprises 23,27%

10 Ans

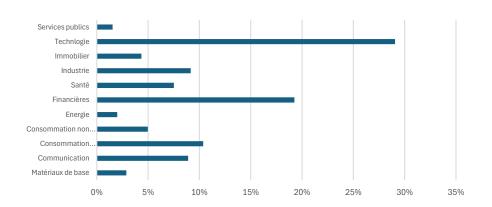
2021

1

Gouvernement 23,15%

Répartition sectorielle des actions

Asie



TOP 10

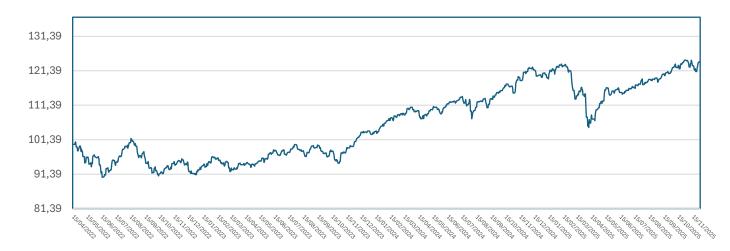
Storebrand USA C EUR	9,15%
Amundi S&P 500 Screened INDEX IE Acc	8,87%
iShares MSCI WId ESG Enh CTB ETF USD Acc	7,90%
Pictet-Short-Term Money Market EUR I	6,68%
Neuberger Berman Eurp HY Bd EUR I Acc	4,43%
M&G Sust Eurp Crdt Invmt WI EUR Acc	4,43%
T. Rowe Price Euro Corp Bd - I	4,43%
iShares MSCI Eurp ESG Enh CTB ETF EURAcc	3,95%
MS INVF Global Opportunity Z EUR	3,94%
Xtrackers MSCI AC World Scr ETF IC	3,93%

Rendements

YTD	I An	3 Ans	5 Ans	
1,69%	1,02%	7,97%	-	
	2024	2023	2022	
	14,56%	12,17%	-	



Cours du fonds sous-jacent



Rendements (fonds sous jacent)

YTD	I An	3 Ans	5 Ans	10 Ans	2024	2023	2022	2021
3,73%	2,34%	9,28%	-	-	15,05%	13,90%	_	_

Politique d'investissement (Fonds sous jacent)

Le Dynamic Multi Fund - code ISIN BE6333126934 vise à obtenir le rendement total le plus élevé possible avec une volatilité telle que définie dans la classe de risque 3. Pour cela, les actifs du fonds d'investissement interne sont investis à 100 % dans le fonds d'investissement sous-jacent ShelteR UCITS Dynamic Multi Fund(LU2439543393) géré par Shelter Investment Management.

Le fonds investit dans des organismes de placement collectif qui investissent principalement dans des obligations (tant d'État que d'entreprises) et sur les marchés d'actions (y compris des holdings immobiliers). Le fonds peut investir jusqu'à 100% dans des fonds d'actions et jusqu'à 20% dans des fonds qui suivent une stratégie absolute return. Le but est d'investir 70% du réserve dans des fonds d'actions. Lors de la sélection des Investissements sous-jacents collectifs, le fonds peut investir dans des trackers indiciels passifs, l'accent étant mis sur l'optimisation des coûts, ou dans des fonds gérés activement, l'accent étant mis sur une répartition (internationale) entre différents gestionnaires hautement qualifiés. La valeur nette du fonds d'investissement interne est égale à la valeur des actifs sous-jacents qui le composent, après déduction des frais de gestion. La valeur de l'unité est égale à la valeur nette du fonds divisée par le nombre d'unités dont le fonds est alors composé.

Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Les performances chiffrées de rendement et les graphiques de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds d'investissement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe. Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.



Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion sur www.vivium.be disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium. Pour toute réclamation, veuillez vous adresser au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : plainte@vivium.be ou, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, www.ombudsman.as. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.